

PROCÈS-VERBAL

CHAMBRE DES COMMUNES, SALLE 277,

le JEUDI 6 mai 1948.

Le Comité spécial chargé d'étudier la Loi des élections fédérales, 1938, se réunit à 2 h. 30.

Présents : MM. Beaudry, Bertrand (*Prescott*), Brooks, Cournoyer, Fair, Harris (*Grey-Bruce*), MacInnis, MacNicol, Marquis, McKay, McLure, Murphy, Richard (*Gloucester*), Sinclair.

Sont aussi présents : L'hon. C. W. G. Gibson, secrétaire d'État ; M. Jules Castonguay, directeur général des élections, et M. Nelson Castonguay, adjoint de haut fonctionnaire.

Le secrétaire donne lecture des divers ordres de renvoi et il invite les membres du Comité à se choisir un président.

Sur la motion de M. MacNicol, appuyée par M. Marquis, M. W. E. Harris (*Grey-Bruce*) est unanimement désigné à la présidence.

Le président prend le fauteuil et remercie le Comité de l'honneur qu'il lui a conféré.

Le Comité procède ensuite à son organisation.

M. Fair propose

Que le Comité demande que son quorum soit fixé à huit et que l'application de l'article 3 du Règlement 65 soit suspendue à cet effet.

M. MacInnis propose en amendement que le quorum soit de 10.

L'amendement de M. MacInnis étant mis aux voix est adopté.

Sur la motion de M. McLure, il est

Résolu :—Que permission soit demandée à la Chambre de siéger pendant les séances de celle-ci.

Sur la motion de M. Richard (*Gloucester*) il est

Résolu : Qu'en vertu de l'autorité conférée par l'ordre de renvoi, 500 exemplaires en anglais et 200 en français des Procès-verbaux et Témoignages du Comité soient imprimés au jour le jour.

Le président explique le programme du Comité.

La question d'un comité directeur est discutée, mais la décision est remise à plus tard.

M. Jules Castonguay dépose sur le bureau du Comité quelques amendements projetés à la Loi des élections fédérales, 1938, ainsi que copie d'une lettre du sous-ministre de la Justice expliquant la nature des modifications apportées au bill n° 198 intitulé Loi modifiant la Loi des élections fédérales, 1938, au regard du bill projeté présenté à la Chambre à la dernière session.